

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Kigali, le 8 mai 1961.-

RESIDENCE DU RUANDA



*cl. J. J. J.*

N°1.711/S.V.

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A:

- Monsieur le Premier Ministre à KIGALI
- Monsieur le Ministre de l'Intérieur à KIGALI, en lui demandant de vouloir bien agir auprès des bourgmestres afin que tout soit mis en oeuvre pour pallier ce fléau.
- Monsieur le Médecin-Directeur des Services de la Santé Publique du Rwanda à KIGALI
- Monsieur le Préfet (tous)

OBJET:  
Rage

*1833 / S.V. / AT  
25/5/61  
Fait lettre circulaire  
[Signature]*

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
(Tous) **KIBUNGO**

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une copie de la lettre n°IOI2/SM du 29 avril 1961 de Monsieur le Médecin Directeur des Services de la Santé Publique du Rwanda.

Afin d'enrayer rapidement le fléau de la rage qui sévit dans la presque totalité des territoires je vous prie de faire procéder à l'abattage de tous les chiens trouvés en état de divagation. Vous veillerez à ce que cette action n'entraîne pas de danger pour le public.

Pour le Résident du Ruanda,  
Le Résident-Adjoint, L.R. REGNIER,

*[Signature]*